

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 33

Artikel: Le premier grenadier de France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191173>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

qu'elles ont coûtée, en considérant qu'elles avaient lieu au moins deux ou trois fois par semaine, de 7 à 11 heures du soir, et que nombre de jeunes gens, déjà fatigués du travail de la journée, devaient passer d'une leçon de musique à une leçon de danse, de la répétition du chant d'un groupe à celle d'un chœur des scènes de l'Eté, du Printemps ou de l'Automne, sans négliger l'étude des grands morceaux exécutés par toutes les troupes.

C'est là aussi que Messieurs les artistes ont été mis à contribution!... Tout le monde sait ce qu'on doit au talent et au zèle infatigable de M. Plumhof; tous savent également ce qu'ont fait MM. Archinard et Lovetti. L'inaltérable obligeance de ce dernier, l'aimable empressement avec lequel, en pareilles circonstances, il met son talent au service de tous et à toute heure, ainsi que le précieux et important concours qu'il a apporté dans les cinq représentations, lui ont attiré de nombreuses sympathies. Il retrouvera, nous n'en doutons pas, dans la reconnaissance de ceux qui l'ont vu à l'œuvre, une douce et juste récompense de ses peines.

Et M. Pilet, l'adjoint du directeur de musique, s'est-il assez multiplié, passant d'un groupe à l'autre, apportant sa belle voix dans tous les chœurs, soucieux des moindres détails d'exécution, dirigeant, accompagnant, chantant partout et avec tous.

Vous vous êtes donné une peine inouïe, M. Pilet, c'est vrai; mais si vous saviez toutes les choses flatteuses dites à votre endroit sur tous les bancs, vous seriez vraiment content: soyez-le, vous l'avez bien mérité!

Quels charmants costumes, quelle douceur de tons, quelle harmonie de couleurs!... Comme ils sont ravisants ces petits bergers!... Et ces jardiniers, et ces enfants du Printemps, tout cela est adorable!...

Voilà, M. Vallouy, vous qui avez dessiné toutes ces variétés de costumes, qui avez associé toutes ces couleurs avec tant d'art, de poésie et de goût, voilà ce qui était dans toutes les bouches la semaine dernière.

Et que dire de M. de Senger, à qui nous devons toute la partition de la fête des Vignerons? que dire de cet homme aussi remarquable par la générosité de son cœur, par son dévouement inépuisable à tout ce qui est grand et beau, que par ses hautes capacités de musicien et de compositeur? Hélas, nous regrettons de ne pouvoir juger son œuvre en homme compétent. Tout ce que nous pouvons dire avec tant d'autres, c'est que cette musique

nous a procuré de grandes joies et qu'à plusieurs reprises elle nous a profondément ému.

Pour ce qui concerne l'œuvre de M. de Senger, nous ne pouvons mieux faire que d'attirer l'attention de nos lecteurs sur la remarquable analyse qu'en a faite M. Gustave Doret, dans la Gazette de Lausanne, du 15 courant.

Il faut enfin rendre hommage à la population veveysanne toute entière, aux Conseils de la Confrérie, à son Abbé-président, à ses diverses sections, qu'il faudrait pouvoir suivre, pendant de longs mois, de séance en séance, de comité en comité, où ils ont travaillé avec tant de persévérance et de courage.

Et les représentants de la presse se souviendront avec reconnaissance de l'accueil empressé qui leur a été fait par MM. les membres de la Section de publicité, et tout particulièrement par son président, M. L. Arragon, dont l'amabilité et la complaisance leur ont procuré toutes les facilités désirables.

Billets d'estrades. — Les billets d'estrade ont donné lieu à quelques jolis incidents.

La domestique de M. C., à Vevey, avait reçu de sa maîtresse un billet de 8 francs avec lequel elle se rendit à la représentation du jeudi, où la foule était énorme. Pendant le trajet, et comme elle avait son billet à la main, un étranger qui n'avait pu s'en procurer, et qui désirait ardemment voir la fête, lui dit:

— Vous allez à la représentation, mademoiselle?

— Oui, monsieur.

— Vous êtes bien heureuse d'avoir un billet... Le vendriez-vous, peut-être?

— Non monsieur, c'est ma maîtresse qui me l'a offert, et ce ne serait pas joli de ma part.

— Je vous en donnerais bien 40 francs!

La jeune fille fut un moment ébranlée à l'ouïe de ce chiffre. Mais tout à coup :

— Non, monsieur, merci!

— Quarante-cinq! mademoiselle.

— Je vous dis, monsieur, que c'est ma maîtresse qui me l'a offert. Oh non, je ne ferai jamais cela... Il faut que j'aille, c'est l'heure.

Une paysanne du district d'Aigle écrivait au bureau de la rue du Simplon : « Je vous prie de m'envoyer un billet de 3 francs en remboursement, et de me dire à côté de qui je serai. »

Autre missive :

« Puisque ma femme qui était malade va mieux, vous me feriez plaisir de m'envoyer encore un billet à côté du mien que j'ai pris samedi passé s'il vous plaît. »

Et celle-ci, d'une dame fribourgeoise :

« Messieurs du Comité. Je vous envoie par mandat trente francs pour trois billets d'estrade que vous voudrez bien me faire parvenir.

(Signature.)

P. S. — Réflexion faite, ne me les envoyez pas; j'irai la veille de la Fête à Vevey, et je les prendrai moi-même. »

Un Lausannois revenait de Vevey, tout joyeux d'avoir pu se procurer un billet pour la dernière représentation. En arrivant sur la place de St-François, il rencontra un de ses amis qui lui dit :

— A propos, et ta belle-mère comment va-t-elle?

— Oh! elle est bien bas; c'est une affaire de quelques jours... Pourvu qu'elle ne me joue pas le tour cette semaine, à présent que j'ai mon billet!

Les devises. — Parmi les nombreuses devises qui se lisraient dans les rues de Vevey, nous n'avons copié que celle-ci, dont la désinvolture par trop bachique est assez amusante : Halte-là! pas plus loin! pénétrez dans l'allée; Vous trouverez au fond le café Vareta, Où dans le temps Bacchus fatigué s'arrêta. Il y prit, paraît-il, une telle gonfleé De vins fins d'Italie et surtout de Chianti Qu'en rentrant chez Jupin, on dut le mettre au lit.

La valse de Lauterbach. — Cette valse, exécutée par la troupe de la *Noce*, a fait un si grand plaisir à tout le monde et soulevé de si chaleureux applaudissements, qu'on nous demande de divers côtés d'en faire connaître l'origine dans le *Conteur*. En effet, cette danse qui est très ancienne et qui a un caractère éminemment national, doit avoir son histoire. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons rien pu trouver à ce sujet, et nous serions fort reconnaissants à ceux de nos lecteurs qui pourraient nous mettre à même de répondre à la question qui nous est posée.

Le premier grenadier de France.

La Tour d'Auvergne, surnommé le Premier grenadier de France, et dont on a transporté, l'autre jour, les cendres au Panthéon, était né en 1743, à

Carhaix, d'un des descendants illégitimes de l'illustre maison de la Tour d'Auvergne. Les renseignements sur ses premières années font défaut; on sait seulement qu'il fit ses études au Collège de Quimper, qu'il était plein d'érudition et parlait toutes les langues. A 23 ans, il choisit la carrière des armes et entra dans les mousquetaires en 1767 comme sous-lieutenant. Passé au régiment d'Angoumois, il était promu capitaine en 1779.

Lors de la guerre de l'indépendance aux Etats-Unis, la Tour d'Auvergne sollicita la faveur d'offrir son épée à Washington, mais n'obtint que de servir d'une façon indirecte la cause d'Amérique, en se rendant, comme simple volontaire de l'armée espagnole, au siège de Mahon, où il se distingua. Son étonnante intrépidité se manifesta dès ses premières actions militaires. Il mit le feu à un navire anglais sous le feu même de la place, et on le vit un jour aller, sous une grêle de balles, chercher un camarade blessé sur un glacis, le charger sur ses épaules et le rapporter aux avant-postes. Le roi d'Espagne lui offrit un commandement, ainsi qu'une pension de trois mille francs. Il refusa. De retour en France, après la paix de 1783, il reprit son service dans le régiment d'Angoumois, et se livra à ses études sur les antiquités gauloises et les langues celtiques. Nourri de l'antiquité et des philosophes, il adopta avec chaleur les principes de la révolution. Il fit la campagne de 1792, à l'armée des Alpes, entra le premier dans Chambéry, à la tête de sa compagnie, et fut envoyé, l'année suivante, à l'armée des Pyrénées, prête à entrer en Espagne, et dont il fut l'âme et le héros. Simple capitaine, ses chefs l'appelaient néamoins dans leurs conseils ; et comme il refusait d'accepter un grade supérieur, on imagina de rassembler sous ses ordres toutes les compagnies de grenadiers, qui ne représentaient pas moins de huit mille hommes. Par ce fait, la Tour d'Auvergne était donc général, mais il n'en voulut jamais accepter le titre, ni les honneurs, ni les émoluments.

A la tête de ses grenadiers, ce soldat intrépide s'empare de la Bidasson, enlève la fameuse Maison crénelée, prend le fort d'Irun, délivre le port de Sébaste, emporte vingt-sept redoutes, rend ses droits à la Biscaye ; et tandis que sa phalange reçoit, des ennemis même, le nom célèbre et magique de *Colonne infernale*, lui reste toujours doux, familier, humain ; il se faisait aimer des populations autant qu'il se faisait craindre des armées ennemis. La place nous

manque pour énumérer tous les traits éclatants de son héroïque carrière. Vingt fois son chapeau, qu'il avait l'habitude de porter sous le bras pendant le combat, fut criblé par le feu de l'ennemi, sans qu'il reçut la plus légère blessure. Ses grenadiers croyaient naïvement qu'il avait le don de charmer les balles, et s'enflammaient d'enthousiasme pour ce célèbre chef, qui ne voulait être que leur compagnon.

Après la paix de Bâle, à laquelle avait adhéré l'Espagne, en 1795, la Tour d'Auvergne vint se reposer à Bayonne, consacrant ses loisirs à l'achèvement de son ouvrage sur les *Origines gauloises*. Sur ces entrefaites, atteint du mal du pays, il s'embarqua à Bayonne sur un navire marchand et fait voile vers la Bretagne ; mais au moment d'arriver, il est capturé, avec le navire, par un corsaire anglais. Conduit en Angleterre, il est emprisonné, et trouve là des soldats français endurant mille privations ; il relève leur courage en leur chantant des hymnes républicains.

Délivré, par un échange de prisonniers, en 1797, La Tour d'Auvergne revit la France, et comme il avait plus de trente ans de service, il prit sa retraite. Le ministre de la guerre lui fit offrir quatre cents écus pour les arérages de sa solde ; bien que très pauvre, il ne voulut prendre que 120 francs, disant qu'il reviendrait quand il aurait de nouveaux besoins. Un peu plus tard, l'ex-duc de Bouillon, son parent, qui lui devait la conservation de ses biens et peut-être la vie, lui offrit la terre de Beaumont-sur-Eure, qui rapportait 10,000 francs de rente. « Je vous remercie, citoyen, » dit-il au prince en refusant avec simplicité.

Il vécut dès lors de science et d'affection, auprès de son ami Le Brigant, avocat et savant distingué. Noble patriote, ce dernier avait déjà donné quatre fils au pays, morts sur les champs de bataille. La réquisition allait lui enlever son cinquième, unique soutien, dernière consolation de ses vieux jours. La Tour d'Auvergne n'hésite pas, malgré son âge ; il s'offre pour remplacer le jeune homme, parvient à faire accepter ce sacrifice à son ami, accourt à Paris, où il est sans peine accepté, et va rejoindre, en Suisse, l'armée de Masséna. Replacé à la tête des grenadiers, toujours avec le grade de capitaine, il assiste à la bataille de Zurich, et fait prisonnier un régiment moscovite.

Après cette glorieuse campagne de Suisse, La Tour d'Auvergne revient à Paris, où il parle avec enthousiasme du courage français, mais en s'ou-

bliant lui-même. Pourtant on commençait à rougir de l'oubli où l'on avait laissé ce héros, et le Sénat le désigna pour occuper un siège au Corps législatif. Mais il répondit, avec sa simplicité habituelle : « Où servirais-je la République plus utilement qu'à l'armée ? » Et il alla rejoindre ses grenadiers à l'armée du Rhin. C'est là qu'il reçut de Carnot, ministre de la guerre, la lettre admirable lui annonçant que le premier Consul l'avait nommé, par brevet, *premier grenadier des armées de la République*, et lui avait décerné un sabre d'honneur. Quelque temps après, combattant à la tête de ses grenadiers, sur la hauteur en arrière d'Oberhausen, il tomba, sans proférer une parole, frappé d'un coup de lance au cœur. Rien ne saurait décrire la consternation des grenadiers ; ils ne songent même plus à défendre leur vie, et déjà l'ennemi se croit vainqueur ; mais tout à coup l'un d'eux, soulevant le corps du héros : « Il ne faut pas, dit-il, que celui qui n'a jamais tourné le dos à l'ennemi, durant sa vie, le lui tourne après sa mort ! » Ce trait sublime ranime le courage abattu des soldats, qui reprennent l'offensive et culbutent l'ennemi au pas de charge.

L'ordre du jour annonçant à l'armée du Rhin cette grande perte, portait :

1^o Les tambours des compagnies de grenadiers de toute l'armée seront, pendant trois jours, voilés d'un crêpe noir.

2^o Le nom de La Tour d'Auvergne sera conservé à la tête du contrôle de la compagnie de la 46^e demi-brigade, où il avait choisi son rang. Sa place ne sera point remplie.

3^o Il sera élevé un monument au lieu même où La Tour d'Auvergne a été tué.

4^o Ce monument, consacré aux vertus et au courage, est mis sous la sauvegarde de tous les pays.

Depuis, et jusqu'en 1814, chaque jour, quand on faisait l'appel dans la compagnie des grenadiers, l'officier criait : « La Tour d'Auvergne ! » et le porte-drapeau répondait : « Mort au champ d'honneur ! » et l'on voyait des larmes rouler sur les joues et les moustaches de ces vieux soldats républicains.

Cé que sè vāo mariā.

On lulu avāi einvià dè sè mariā. Cein pāo arrrevā tsacon, et se y'ein a que sè māriont pas, on ne sâ pas bin ào sū porquiè. Lè z'ons po çosse, lè z'autro po cein. Ao bin ne trāovont pas dāi gaupès à lāo fantasi ; ào bin nion ne lè vāo ; ào ne sè tsailont pas